

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > Union européenne & co. (hors France) > Energie, nucléaire (UE) > **Appel contre le projet de règlement européen qui autorise, en cas (...)**

# **Appel contre le projet de règlement européen qui autorise, en cas d'accident nucléaire, la commercialisation d'aliments très contaminés**

jeudi 11 juin 2015, par [CRIIRAD](#), [Pétition](#) (Date de rédaction antérieure : 5 juin 2015).

Bonjour à tous,

L'Europe s'apprête à adopter un règlement fixant les niveaux de contamination radioactive qui seront autorisés dans les aliments en cas d'accident nucléaire. Le Parlement doit donner son avis début juillet et le Conseil de l'UE devrait prendre sa décision d'ici fin 2015.

Alors qu'il aurait fallu revoir l'ensemble du dispositif mis en place au lendemain de Tchernobyl (sous la pression notamment du lobby nucléaire français), le projet de règlement élaboré par la Commission européenne ne change quasiment rien (il y a même des aggravations).

Officiellement, les limites adoptées garantissent le respect d'un critère de dose de **1 mSv** (ce qui est déjà, pour la seule ingestion des aliments, un niveau de risque assez élevé). **En réalité**, les doses pourront être beaucoup plus élevées : **10 fois plus, voire 100 fois plus** dans les scénarios les plus pénalisants. Le gouffre s'explique par des anomalies gravissimes (incohérences, mensonges, irrégularités...) dans le travail des experts qui ont validés ces limites. Un seul exemple pour vous convaincre de la gravité des faits : les taux de contamination admissibles dans les aliments ont été définis pour l'impact d'un accident survenant à 1 000 km des frontières européennes. Or le règlement les applique aux accidents qui surviendront **à l'intérieur de l'Europe** ! Vous trouverez pages 2 et 3 de notre communiqué du 21 mai 2015 la synthèse des anomalies que nous avons identifiées [1].

Sur la base de ces constats, nous avons cherché à obtenir la liste des experts impliqués dans cette arnaque. Confronté au silence de la Commission, nous venons de déposer plainte auprès du médiateur européen.

Afin de faire pression sur les parlementaires et sur les gouvernements qui vont se prononcer dans les prochains mois, nous avons lancé **une pétition contre le projet** (voir ci-dessous). Un document explicatif complémentaire est en cours de rédaction.

**Nous avons besoin que la mobilisation soit la plus massive possible, en France et en Europe** [2]. Toute aide, suggestion ou participation de votre part est la bienvenue que ce soit pour appeler à signer la pétition, diffuser l'information, trouver des relais à l'étranger ou faire pression sur les décideurs.

N'hésitez pas à utiliser les documents que nous avons mis en ligne. [3] (le dossier devrait s'étoffer au cours des prochaines semaines).

Notre prochaine action vise le vote du Parlement européen, prévu pour le 6 juillet prochain. Nous souhaiterions que le maximum de citoyens puisse interpeller les députés de sa circonscription (nous allons préparer dès que possible un modèle de lettre). Nous travaillerons ensuite en direction des gouvernements appelés à se prononcer au niveau du Conseil de l'UE (en particulier 1/ celui de la France et 2/ celui des Etats européens non nucléarisés).

Nous sommes à votre disposition pour toute question ou proposition.

Merci d'avance de toute aide que vous pourrez apporter,

Très amicalement

**Pour la CRIIRAD**  
**Le président, Roland Desbordes**

<http://www.criirad.org>

---

### **Pétition contre le projet de règlement européen qui autorise, en cas d'accident nucléaire, la commercialisation d'aliments très contaminés.**

La Commission européenne veut reconduire les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive adoptés en 1987 sous la pression du lobby nucléaire. Ces limites impliquent des risques sanitaires tout à fait inacceptables : à l'échelle de la France, cette contamination légale pourrait induire des dizaines de milliers de cancers (et bien plus si le pire advenait) sans compter les autres pathologies et la transmission d'anomalies génétiques. Les consommateurs ne pourront pas s'en protéger car ils ne pourront pas différencier les aliments radioactifs des aliments non contaminés.

*Pour signer en ligne :*

<http://criirad-protegeonsnotrealimentation.wesign.it/fr>

---

### **P.-S.**

\* Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (Criirad).

\* CRIIRAD

29 Cours Manuel de Falla 26000 VALENCE

04 75 41 82 50

---

### **Notes**

[1] [http://www.criirad.org/aliments-nma-accidentnucleaire/nma\\_cp-vl\\_21-mai-2015.pd](http://www.criirad.org/aliments-nma-accidentnucleaire/nma_cp-vl_21-mai-2015.pd)

[2] \* Nous sommes en train de traduire les documents en anglais et pour les principaux en

allemand et espagnol. Si vous avez des pistes pour des traductions fiables et à moindre coûts nous sommes preneurs

[3] Ils sont récupérables à <http://www.criirad.org/aliments-nma-accidentnucleaire/sommaire.html>